

La Sarre, le 6 juin 2014

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

Objet : Appui au Guide des bonnes pratiques en matière de retombées économiques régionales des projets majeurs en Abitibi-Témiscamingue

Madame, Monsieur,

La Société d'aide au développement des collectivités d'Abitibi-Ouest (SADCAO), organisme dûment constitué et possédant un conseil d'administration de membres locaux, a pour mission de « Stimuler la prise en charge du développement social et économique, par le milieu, en concertation avec les intervenants socio-économiques, les entrepreneurs et les individus afin d'accroître le dynamisme des milieux, la qualité de vie et l'emploi dans une perspective de développement durable ». De plus, la principale cible est de favoriser la création d'emplois permanents créant l'intérêt à demeurer ou revenir dans notre région, stabilisant sa population et en maintenant ses services tout en offrant une bonne qualité de vie pour tous les niveaux d'âge. À cet effet, elle considère que la sphère environnementale ne peut être dissociée de celles économique ou sociale, les trois étant nécessaires à la vitalité de notre population.

Le projet Dumont de Royal Nickel Canada (RNC), de par l'ampleur des travaux, aura un impact considérable sur ces trois sphères du développement durable. De par l'extraction prévue de deux milliards de tonnes de minerai et de mort-terrain, l'impact environnemental sera essentiellement supporté par le milieu local alors que les retombées sociales et économiques seront partagées à l'échelle locale, régionale, nationale et même internationale.

Afin de favoriser un équilibre entre les impacts environnementaux, sociaux et économiques, la SADC d'Abitibi-Ouest souhaite que des mesures favorisant l'accès aux processus d'approvisionnement et à l'information quant aux besoins de RNC. Il ne s'agit pas de faire de la discrimination positive, mais bien d'offrir la chance aux acteurs locaux de faire valoir leurs compétences ainsi qu'à pouvoir participer à un projet majeur pouvant ensuite positionner notre force de travail à l'échelle nationale et internationale.

Les entreprises et travailleurs de l'Abitibi-Ouest ont démontré leurs capacités à participer à de grands projets tels que la construction des barrages hydroélectriques et de nombreux projets miniers, de façon compétitive, et leur réputation traverse les frontières de la région. De plus, nous croyons que l'utilisation de l'expertise locale peut apporter de nouvelles solutions pouvant bénéficier à l'aspect environnemental des projets comme le démontre l'entreprise Norforce Énergie, qui vient d'annoncer une entente avec Hecla Mining pour convertir une partie du chauffage de la mine Casa Berardi à une source tirée de la biomasse forestière.

Nous croyons qu'en permettant l'implication des entreprises et des travailleurs locaux, dans la chaîne d'approvisionnement, mais également lors de phases de construction pouvant impliquer des entrepreneurs généraux de l'extérieur de la région, RNC bénéficiera des meilleures conditions qui lui permettront d'atteindre ses objectifs environnementaux puisque la force de travail local maintiendra un souci de l'impact environnemental dans ses actions, étant consciente de leurs portées sur leur milieu de vie.

À cette fin, nous souhaitons que le projet d'exploitation précité s'inscrive dans une démarche formalisée selon l'entente sous la responsabilité du ComaxAT concernant le *Guide des bonnes pratiques en matière de retombées économiques régionales des projets majeurs en Abitibi-Témiscamingue*. En aucun cas cette entente ne mettra le donneur d'ordres RNC en difficulté de réalisation du projet Dumont, connaissant l'efficacité opérationnelle et concurrentielle de nos entrepreneurs et travailleurs; il s'agit plutôt de faciliter les voies de communication permettant à ces derniers de participer activement à la réussite de ce projet d'envergure.

De plus, en tant qu'organisme de développement, la SADCAO tient à vous signifier son intérêt à soutenir, tant au plan financier que technique, les entreprises du territoire qui sauraient se qualifier pour répondre de façon compétitive aux appels d'offres émanant du projet Dumont, assurant du coup la stabilité des institutions et entreprises associées au domaine minier.

Nous demeurons disponibles pour toute information complémentaire.

Agréez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Thérèse Grenier,
Directrice générale